

## Atelier « Liberté »

Le bien commun ne doit pas être confisqué par le secteur privé. La liberté d'accès à ce bien commun doit être préservée.

Au nom de la sécurité, les gouvernements restreignent nos libertés fondamentales par des moyens légaux (lois liberticides) et techniques (caméras de surveillance, reconnaissance faciale, fichage...). L'« honnête citoyen » s'illusionne en croyant qu'il ne sera jamais victime des lois liberticides. En Église, nous ne nous sommes pas assez interrogés sur ces questions alors que la théologie de la libération a été dénigrée par le Vatican. Nous n'avons pas assez protesté contre ces dérives du néolibéralisme. Défendre nos libertés, c'est pourtant complètement notre affaire.

L'obsession sécuritaire sert de dérivatif pour les gouvernements en vue d'occulter les autres questions pressantes liées à l'écologie et au social. La prison devrait aider à la reconstruction des personnes plutôt que de renforcer leur marginalisation.

Les violences policières ne concernent plus que les seuls « quartiers sensibles », mais touchent de plus en plus de monde. La violence des opprimés (précaires, chômeurs, salariés pauvres, migrants...) répond à la violence du système politique et économique. La liberté du capital augmente au fur et à mesure que nos libertés diminuent. La liberté d'accès au service public s'amenuise, par les suppressions de structures et par l'obligation de faire toutes les démarches par internet.

Toutes les libertés ont été acquises par un rapport de force entre les pouvoirs politiques et le peuple. Il faut développer les contre-pouvoirs (syndicats, institutions...) pour peser sur ce rapport de force.

Christophe Breysacher